

Armashine Protectant

Safety Data Sheet

according to the Hazardous Products Regulation (February 11, 2015)

Date of issue: 02/09/2017

Revision date: 02/09/2017

Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Product identifier

Product form : Mixtures
Product name : Armashine Protectant
Product code : 192/193/194

1.2. Recommended use and restrictions on use

Recommended uses and restrictions : Protectant/Cleaner

1.3. Supplier

Kleen-Flo Tumbler ind. Ltd.
75 Advance Boulevard
L6T 4N1 Brampton - CANADA
T 905-793-4311

1.4. Emergency telephone number

Emergency number : CANUTEC (613) 996-6666

Guidelines for SDS Use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

SECTION 2: Hazard identification

2.1. Classification of the substance or mixture

Classification (GHS-CA)

Asp. Tox. 1 H304

2.2. GHS Label elements, including precautionary statements

GHS-CA labelling

Hazard pictograms (GHS-CA) :



GHS08

Signal word (GHS-CA) : Danger

Hazard statements (GHS-CA) : H304 - May be fatal if swallowed and enters airways

Precautionary statements (GHS-CA) : P301+P310 - IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or doctor

P331 - Do NOT induce vomiting

P405 - Store locked up

P501 - Dispose of contents/container to hazardous or special waste collection point, in accordance with local, regional, national and/or international regulation

2.3. Other hazards

No additional information available

2.4. Unknown acute toxicity (GHS-CA)

Not applicable

SECTION 3: Composition/information on ingredients

3.1. Substances

Not applicable

3.2. Mixtures

Name	Product identifier	%
White mineral oil, petroleum	(CAS No) 8042-47-5	65-85

SECTION 4: First-aid measures

4.1. Description of first aid measures

First-aid measures after inhalation : If breathing is difficult, remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Get medical advice/attention if you feel unwell.

Armashine Protectant

Safety Data Sheet

according to the Hazardous Products Regulation (February 11, 2015)

First-aid measures after skin contact	: If irritation occurs, flush skin with plenty of water. Get medical attention if irritation persists.
First-aid measures after eye contact	: In case of contact, immediately flush eyes with plenty of water. Remove contact lenses, if worn. If irritation persists, get medical attention.
First-aid measures after ingestion	: IF SWALLOWED: Do NOT induce vomiting. Immediately call a POISON CENTER or doctor/physician.

4.2. Most important symptoms and effects (acute and delayed)

Symptoms/injuries after inhalation	: May cause respiratory tract irritation.
Symptoms/injuries after skin contact	: May cause skin irritation. Symptoms may include redness, drying, defatting and cracking of the skin.
Symptoms/injuries after eye contact	: May cause eye irritation. Symptoms may include discomfort or pain, excess blinking and tear production, with possible redness and swelling.
Symptoms/injuries after ingestion	: May be fatal if swallowed and enters airways. This product may be aspirated into the lungs and cause chemical pneumonitis. May cause stomach distress, nausea or vomiting.

4.3. Immediate medical attention and special treatment, if necessary

Other medical advice or treatment	: Symptoms may not appear immediately. In case of accident or if you feel unwell, seek medical advice immediately (show the label or SDS where possible).
-----------------------------------	---

SECTION 5: Fire-fighting measures

5.1. Suitable extinguishing media

Suitable extinguishing media	: Treat for surrounding material.
------------------------------	-----------------------------------

5.2. Unsuitable extinguishing media

Unsuitable extinguishing media	: Do not use water jet.
--------------------------------	-------------------------

5.3. Specific hazards arising from the hazardous product

Fire hazard	: Products of combustion may include, and are not limited to: oxides of carbon.
-------------	---

5.4. Special protective equipment and precautions for fire-fighters

Protection during firefighting	: Keep upwind of fire. Wear full fire fighting turn-out gear (full Bunker gear) and respiratory protection (SCBA).
--------------------------------	--

SECTION 6: Accidental release measures

6.1. Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

General measures	: Use personal protection recommended in Section 8. Isolate the hazard area and deny entry to unnecessary and unprotected personnel.
------------------	--

6.2. Methods and materials for containment and cleaning up

For containment	: Contain and/or absorb spill with inert material (e.g. sand, vermiculite), then place in a suitable container. Do not flush to sewer or allow to enter waterways. Use appropriate Personal Protective Equipment (PPE).
Methods for cleaning up	: Scoop up material and place in a disposal container. Provide ventilation.

6.3. Reference to other sections

For further information refer to section 8: "Exposure controls/personal protection"

SECTION 7: Handling and storage

7.1. Precautions for safe handling

Precautions for safe handling	: Avoid contact with skin and eyes. Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapours/spray. Do not swallow. Handle and open container with care. When using do not eat, drink or smoke.
Hygiene measures	: Launder contaminated clothing before reuse. Wash hands before eating, drinking, or smoking.

7.2. Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Storage conditions	: Keep out of the reach of children. Keep container tightly closed. Store in a dry, cool and well-ventilated place.
--------------------	---

SECTION 8: Exposure controls/personal protection

8.1. Control parameters

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)

USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³ 8h (Inhalable fraction)
-------------	--------------------------------	---

8.2. Appropriate engineering controls

Appropriate engineering controls	: Use ventilation adequate to keep exposures (airborne levels of dust, fume, vapor, etc.) below recommended exposure limits.
Environmental exposure controls	: Maintain levels below Community environmental protection thresholds.

Armashine Protectant

Safety Data Sheet

according to the Hazardous Products Regulation (February 11, 2015)

8.3. Individual protection measures/Personal protective equipment

Hand protection:

Wear suitable gloves.

Eye protection:

Safety glasses or goggles are recommended when using product.

Skin and body protection:

Wear suitable protective clothing

Respiratory protection:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment. Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator.

Other information:

Do not eat, smoke or drink where material is handled, processed or stored. Wash hands carefully before eating or smoking. Handle according to established industrial hygiene and safety practices.

SECTION 9: Physical and chemical properties

9.1. Information on basic physical and chemical properties

Physical state	: Liquid
Appearance	: Clear Oily Liquid
Colour	: Water white.
Odour	: Lemon
Odour threshold	: No data available
pH	: No data available
Relative evaporation rate (butylacetate=1)	: No data available
Relative evaporation rate (ether=1)	: No data available
Melting point	: No data available
Freezing point	: No data available
Boiling point	: > 251 °C
Flash point	: > 94 °C TCC
Auto-ignition temperature	: No data available
Decomposition temperature	: No data available
Flammability (solid, gas)	: Non flammable
Vapour pressure	: No data available
Vapour pressure at 50 °C	: No data available
Relative density	: 0.838
Solubility	: No data available
Partition coefficient n-octanol/water	: No data available
Viscosity, kinematic	: 8 cSt
Explosive limits	: No data available

9.2. Other information

No additional information available

SECTION 10: Stability and reactivity

10.1. Reactivity

Reactivity	: No dangerous reaction known under conditions of normal use.
Chemical stability	: Stable under normal storage conditions.
Possibility of hazardous reactions	: No dangerous reaction known under conditions of normal use.
Conditions to avoid	: Heat.
Incompatible materials	: Strong oxidizers.
Hazardous decomposition products	: May include, and are not limited to: oxides of carbon.

SECTION 11: Toxicological information

11.1. Information on toxicological effects

Acute toxicity (oral)	: Not classified.
Acute toxicity (dermal)	: Not classified.

Armashine Protectant

Safety Data Sheet

according to the Hazardous Products Regulation (February 11, 2015)

Acute toxicity (inhalation) : Not classified.

Armashine Protectant	
LD50 oral rat	> 2000 mg/kg (Calculated Acute Toxicity Estimate)
LD50 dermal rabbit	No data available
LC50 inhalation rat	No data available

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
Skin corrosion/irritation	: Not classified.
Serious eye damage/irritation	: Not classified.
Respiratory or skin sensitization	: Not classified.
Germ cell mutagenicity	: Not classified.
Carcinogenicity	: Not classified.
Reproductive toxicity	: Not classified.
STOT-single exposure	: Not classified.
STOT-repeated exposure	: Not classified.
Aspiration hazard	: May be fatal if swallowed and enters airways.

Armashine Protectant	
Viscosity, kinematic (calculated value) (40 °C)	8 mm ² /s

Other information	: Likely routes of exposure: ingestion, inhalation, skin and eye.
Symptoms/injuries after inhalation	: May cause respiratory tract irritation.
Symptoms/injuries after skin contact	: May cause skin irritation. Symptoms may include redness, drying, defatting and cracking of the skin.
Symptoms/injuries after eye contact	: May cause eye irritation. Symptoms may include discomfort or pain, excess blinking and tear production, with possible redness and swelling.
Symptoms/injuries after ingestion	: May be fatal if swallowed and enters airways. This product may be aspirated into the lungs and cause chemical pneumonitis. May cause stomach distress, nausea or vomiting.

SECTION 12: Ecological information

12.1. Toxicity

Ecology - general : May cause long-term adverse effects in the aquatic environment.

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
LC50 fish 1	> 10000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus)

12.2. Persistence and degradability

Armashine Protectant	
Persistence and degradability	Not established.

12.3. Bioaccumulative potential

Armashine Protectant	
Bioaccumulative potential	Not established.

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
Partition coefficient n-octanol/water	> 6

12.4. Mobility in soil

White mineral oil, petroleum (8042-47-5)	
Partition coefficient n-octanol/water	> 6

12.5. Other adverse effects

No additional information available

Armashine Protectant

Safety Data Sheet

according to the Hazardous Products Regulation (February 11, 2015)

SECTION 13: Disposal considerations

13.1. Disposal methods

Product/Packaging disposal recommendations : This material must be disposed of in accordance with all local, state, provincial, and federal regulations. The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible.

SECTION 14: Transport information

14.1. Basic shipping description

In accordance with TDG

Transportation of Dangerous Goods

Not regulated for transport

14.2. Transport information/DOT

No additional information available

14.3. Air and sea transport

No additional information available

SECTION 15: Regulatory information

15.1. National regulations

All components of this product are listed, or excluded from listing, on the Canadian DSL (Domestic Substances List) and NDSL (Non-Domestic Substances List) inventories.

15.2. International regulations

No additional information available

SECTION 16: Other information

Date of issue : 02/09/2017
Revision date : 02/09/2017
Other information : None.
Prepared by : Kleen-Flo Tumbler Ind. Ltd.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.

Armashine Protecteur

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 02/09/2017

Date de révision: 02/09/2017

Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges
Nom du produit : Armashine Protecteur
Code du produit : 192/193/194

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Protecteur/Nettoyant

1.3. Fournisseur

Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée
75 Advance Boulevard
L6T 4N1 Brampton – Canada
T 905-793-4311

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P331 - NE PAS faire vomir
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Huile minérale blanche (pétrole)	(n° CAS) 8042-47-5	65-85

Armashine Protecteur

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
- Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Traiter pour les matériaux environnants.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventilier la zone.

6.3. Référence aux autres sections

- Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

Armashine Protecteur

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³ 8h (fraction inhalable)
-------------	--------------------------------	---

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés.

Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide Huileux Clair
Couleur	: Eau blanche
Odeur	: Citron
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 251 °C
Point d'éclair	: > 94 °C TCC
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,838
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 8 cSt
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

Armashine Protecteur

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales d'entreposage.
Possibilité de réactions dangereuses	: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Chaleur.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Armashine Protecteur	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
DL50 cutanée lapin	Aucune donnée disponible
CL50 inhalation rat	Aucune donnée disponible

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Armashine Protecteur	
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	8 mm ² /s

Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	---

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
CL50 poisson 1	> 10000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus)

12.2. Persistance et dégradabilité

Armashine Protecteur	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Armashine Protecteur	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Armashine Protecteur

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

Coefficient de partage n-octanol/eau	> 6
--------------------------------------	-----

12.4. Mobilité dans le sol

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)

Coefficient de partage n-octanol/eau	> 6
--------------------------------------	-----

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé pour le transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 02/09/2017

Date de révision : 02/09/2017

Autres informations : Aucun(e).

Préparé par : Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.